



V.

## DÉPÔT

### DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS

#### DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ.

N<sup>os</sup> des tableaux :

- I — Mouvement général d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1880.
- bis.* — Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane.
- II — Répartition des condamnés entrés, suivant les juridictions et la pénalité.
- III — Nature des faits ayant motivé la condamnation.
- IV — Répartition par département.
- V — Condamnés étrangers.
- VI — Répartition suivant l'âge.
- VII — — — l'état civil.
- VIII — — — la religion.
- IX — Professions exercées avant l'entrée.
- X — Antécédents judiciaires.
- XI — Parts attribuées sur le produit du travail.
- XII — État de l'instruction.
- XIII — Grâces. — Commutations et réductions de peine.
- XIV — État disciplinaire.
- XV — Maladies.
- XVI — Décès.
- XVII — Aliénés. — Épileptiques. — Suicides.
- XVIII — Industries exploitées.
- XIX — Répartition des produits de la main-d'œuvre.
- XX — Dépenses des condamnés sur leur pécule.
- XXI — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc.
- XXII — Répartition de la population, au 31 décembre 1879, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.

**TABEAU N° II.**

Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880 suivant la juridiction et la pénalité.

JUGÉS		CONDAMNÉS	
par les cours d'assises. . . . .	797	de 5 à 7 ans. . . . .	215
par les tribunaux militaires . . . . .	51	de plus de 7 à 10 ans. . . . .	226
		de plus de 10 à 15 ans . . . . .	142
		de plus de 15 à 20 ans. . . . .	113
		à plus de 20 ans . . . . .	2
		à perpétuité . . . . .	132
<b>Total . . . . .</b>	<b>848</b>	<b>Total . . . . .</b>	<b>848</b>

**TABEAU N° I bis.**

Départs à destination de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane.

DATES des DÉPARTS.	NOMS des NAVIRES.	Nombre des individus présentés aux commissions médicales.	Nombre de condamnés recueillis hors d'état d'être embarqués.	Nombre des condamnés embarqués à destination de
1	2	3	4	5
1880.				La Nouvelle-Calédonie. 7
12 Avril. . . . .	Le Navarin. . . . .	402	393	La Guyane. 8
28 Septemb. . . . .	La Loire. . . . .	332	331	
8 Juillet. . . . .	Transférés au dépôt d'A. vignon.			
31 » » » » »				
8 Août. . . . .				
27 » » » » »				
31 » » » » »				
	<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>734</b>	<b>724</b>	<b>688</b>

**TABEAU N° I.**

Mouvement d'entrée et de sortie des condamnés pendant l'année 1880. Population au 31 décembre 1880.

CATÉGORIES.	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1880.	SORTIS PENDANT L'ANNÉE 1880.	POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 1880.
1	2	3	4
Population restant au 31 décembre 1879. . . . .			197 825
Entrés dans une autre catégorie par commutation de peine. . . . .	9	10	11
ENTRÉS PAR LE LIEU DE CONDAMNATION.			
des établissements de la Nouv.-Calédonie ou de la Guyane. . . . .	5	6	7
des maisons centrales. . . . .	4	5	6
après extraction. . . . .	6	7	8
après évasion. . . . .	7	8	9
TOTAL. . . . .	848	848	848
ENTRÉS PAR LE LIEU DE CONDAMNATION.			
à la Nouvelle-Calédonie ou à la Guyane. . . . .	11	12	13
des autres maisons centr. ou pénitenciers agricoles. . . . .	12	13	14
dans des prisons départementales. . . . .	13	14	15
dans des établissements hospitaliers. . . . .	14	15	16
ÉVADÉS. . . . .	15	16	17
DÉCÉDÉS. . . . .	16	17	18
TOTAL. . . . .	17	18	19
Changés de catégorie de condamnation par commutation de peine. . . . .	18	19	20
Population au 31 décembre 1880 par catégorie. . . . .			21
Journées de détention. . . . .	20	21	22
Population moyenne. . . . .	21	22	23
Nombre de détenus que peut contenir l'établissement. . . . .	22	23	24
			25
			26
			27
			28
			29
			30
			31
			32
			33
			34
			35
			36
			37
			38
			39
			40
			41
			42
			43
			44
			45
			46
			47
			48
			49
			50
			51
			52
			53
			54
			55
			56
			57
			58
			59
			60
			61
			62
			63
			64
			65
			66
			67
			68
			69
			70
			71
			72
			73
			74
			75
			76
			77
			78
			79
			80
			81
			82
			83
			84
			85
			86
			87
			88
			89
			90
			91
			92
			93
			94
			95
			96
			97
			98
			99
			100
			101
			102
			103
			104
			105
			106
			107
			108
			109
			110
			111
			112
			113
			114
			115
			116
			117
			118
			119
			120
			121
			122
			123
			124
			125
			126
			127
			128
			129
			130
			131
			132
			133
			134
			135
			136
			137
			138
			139
			140
			141
			142
			143
			144
			145
			146
			147
			148
			149
			150
			151
			152
			153
			154
			155
			156
			157
			158
			159
			160
			161
			162
			163
			164
			165
			166
			167
			168
			169
			170
			171
			172
			173
			174
			175
			176
			177
			178
			179
			180
			181
			182
			183
			184
			185
			186
			187
			188
			189
			190
			191
			192
			193
			194
			195
			196
			197
			198
			199
			200
			201
			202
			203
			204
			205
			206
			207
			208
			209
			210
			211
			212
			213
			214
			215
			216
			217
			218
			219
			220
			221
			222
			223
			224
			225
			226
			227
			228
			229
			230
			231
			232
			233
			234
			235
			236
			237
			238
			239
			240
			241
			242
			243
			244
			245
			246
			247
			248
			249
			250
			251
			252
			253
			254
			255
			256
			257
			258
			259
			260
			261
			262
			263
			264
			265
			266
			267
			268
			269
			270
			271
			272
			273
			274
			275
			276
			277
			278
			279
			280
			281
			282
			283
			284
			285
			286
			287
			288
			289
			290
			291
			292
			293
			294
			295
			296
			297
			298
			299
			300

**TABEAU N° III. - Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, suivant les crimes ou délits qui ont motivé la condamnation.**

CRIMES OU DÉLITS.	DÉPORTATION.	TRAVAUX FORCÉS.	TOTAUX PAR CRIME OU DÉLIT.
1	2	3	4
§ 1 <sup>er</sup> .			
Assassinat. . . . .	»	124	124
Empoisonnement. . . . .	»	1	1
Fausse monnaie et contrefaçon de billets de banque. . . . .	»	15	15
Incendie. . . . .	»	86	86
Meurtre connexe à un autre crime ou à un délit. . . . .	»	32	32
Parricide. . . . .	»	5	5
Vol qualifié. . . . .	»	425	425
§ 2.			
Banqueroute frauduleuse. . . . .	»	3	3
Faux en écriture publique. . . . .	»	11	11
Faux en écriture privée. . . . .	»	14	14
Infanticide . . . . .	»	5	5
§ 3 (Divers).			
Néant.			
§ 4.			
Attentat à la pudeur. . . . .	»	70	70
Bigamie. . . . .	»	3	3
Enlèvement de mineurs. . . . .	»	1	1
Meurtre. . . . .	»	20	20
Outrages à des fonctionnaires publics, rébellion, refus d'obéissance militaire. . . . .	»	3	3
Viol. . . . .	»	30	30
§ 5 (Crimes			

**TABLEAU N° IV. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, suivant les départements et les possessions françaises où ils ont été condamnés.**

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE.	DÉPARTEMENTS.	NOMBRE.
1	2	1	2
Ain.....	7	<i>Report...</i>	400
Aisne.....	15	Marne.....	20
Alier.....	6	Marne (Haute-).....	3
Alpes (Basses-).....	»	Mayenne.....	12
Alpes (Hautes-).....	2	Meurthe-et-Moselle.....	10
Alpes-Maritimes.....	7	Meuse.....	2
Ardèche.....	8	Morbihan.....	6
Ardennes.....	4	Nièvre.....	2
Ariège.....	»	Nord.....	31
Aube.....	5	Oise.....	13
Aude.....	8	Orne.....	6
Aveyron.....	7	Pas-de-Calais.....	21
Bouches-du-Rhône.....	51	Puy-de-Dôme.....	6
Calvados.....	14	Pyrénées (Basses-).....	8
Cantal.....	4	Pyrénées (Hautes-).....	2
Charente.....	12	Pyrénées-Orientales.....	6
Charente-Inférieure.....	8	Rhône.....	29
Cher.....	4	Saône (Haute-).....	7
Corrèze.....	1	Saône-et-Loire.....	8
Corse.....	8	Sarthe.....	2
Côte-d'Or.....	4	Savoie.....	3
Côtes-du-Nord.....	6	Savoie (Haute-).....	3
Creuse.....	3	Seine.....	104
Dordogne.....	5	Seine-Inférieure.....	15
Doubs.....	3	Seine-et-Marne.....	8
Drôme.....	11	Seine-et-Oise.....	13
Eure.....	12	Sèvres (Deux-).....	1
Eure-et-Loir.....	5	Somme.....	20
Finistère.....	13	Tarn.....	4
Gard.....	5	Tarn-et-Garonne.....	»
Garonne (Haute-).....	7	Var.....	14
Gers.....	5	Vaucluse.....	4
Gironde.....	13	Vendée.....	1
Hérault.....	16	Vienne.....	3
Ille-et-Vilaine.....	19	Vienne (Haute-).....	5
Indre.....	2	Vosges.....	5
Indre-et-Loire.....	9	Yonne.....	3
Isère.....	8	Algérie { Département d'Alger.....	14
Jura.....	7	— Constantine.....	20
Landes.....	1	— Oran.....	12
Loir-et-Cher.....	8	Colonies françaises.....	2
Loire.....	19	Armée du Mexique.....	»
Loire (Haute-).....	3	Armée d'Italie.....	»
Loire-Inférieure.....	6	Campagne de France 1870-1871.....	»
Loiret.....	10	Tribunaux consulaires dans les	»
Lot.....	2	Echelles.....	»
Lot-et-Garonne.....	8	du Levant.....	»
Lozère.....	1	En mer.....	»
Maine-et-Loire.....	8	Principauté de Monaco.....	»
Manche.....	8		
<i>A reporter</i> .....	400	<b>TOTAL.....</b>	<b>82</b>

**TABLEAU N° V. — Répartition par nationalité, des étrangers entrés pendant l'année 1880.**

DÉSIGNATION DE LA NATIONALITÉ DES CONDAMNÉS.	TOTAL.
1	2
Angleterre.....	»
Autriche.....	»
Belgique.....	14
Danemarck.....	»
Espagne.....	20
États Allemands.....	14
États-Unis d'Amérique.....	»
Grèce.....	»
Italie.....	28
Maroc.....	»
Mexique.....	»
Pays-Bas.....	»
Portugal.....	»
République d'Andore.....	1
Russie.....	»
Suède et Norvège.....	»
Suisse.....	3
Autres pays d'Europe.....	»
Tunisie.....	»
Turquie.....	2
Autres pays du monde.....	»
<b>TOTAL.....</b>	<b>82</b>

**TABLEAU N° VI. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, suivant l'âge.**

De 16 à 20 ans.	De 21 à 25 ans.	De 26 à 30 ans.	De 31 à 40 ans.	De 41 à 50 ans.	De 51 à 60 ans.	Total.
1	2	3	4	5	6	7
122	202	168	193	115	48	848

**TABLEAU N° VII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880 suivant l'état civil.**

CÉLIBATAIRES ET VEUFs		MARIÉS		Total.
sans enfants.	ayant des enfants.	avec enfants.	sans enfants.	
1	2	3	4	5
597	29	176	46	848

**TABLEAU N° VIII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, suivant la religion.**

Catholiques.	Protestants.	Israélites.	Mahométans.	Ayant déclaré n'appartenir à aucun culte.	Total.
1	2	3	4	5	6
814	21	2	1	10	848

**TABLEAU N° IX. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, suivant les métiers et professions exercés au moment du jugement.**

MÉTIER ET PROFESSION.	DÉPORTATION.	TRAVAUX FORCÉS.	TOTAL par catégorie et par profession.
1	2	3	4
<b>MÉTIER ET PROFESSIONS.</b>			
§ 1			
Propriétaires, rentiers.....	»	6	»
§ 2 PROFESSIONS LIBÉRALES			
Agents d'affaires, d'assurance, de remplacement, Interprètes, Ecrivains publics.....	»	3	»
Avocats, Officiers ministériels, Clercs.....	»	1	»
Architectes, Peintres, Sculpteurs, Musiciens, Artistes dramatiques.....	»	1	»
Dentistes, Herboristes, Chimistes.....	»	2	»
Dessinateurs, Géomètres, Photographes, Modeleurs.....	»	2	»
Ecclesiastiques, Religieux.....	»	8	»
Etudiants.....	»	»	»
Hommes de lettres.....	»	»	»
Instituteurs, Professeurs.....	»	8	»
Médecins, Chirurgiens, Vétérinaires.....	»	1	»
§ 3			
Employés des services publics.....	»	3	»
Employés de commerce, d'industrie ou de fabrique.....	»	14	»
§ 4 COMMERÇANTS, FABRICANTS			
Aubergistes, Logeurs, Cabaretiers, Cafetiers, Brasseurs, Restaurateurs.....	»	3	»
Barbiers, Coiffeurs, Perruquiers.....	»	2	»
Manufacturiers.....	»	»	»
Négociants, Marchands, Commissionnaires en marchandises, Banquiers.....	»	17	»
§ 5 PROFESSIONS ALIMENTAIRES			
Bouchers, Charcutiers.....	»	8	»
Boulangers, Pâtisseries, Vermicelliers, Meuniers.....	»	12	»
Cuisiniers, Confiseurs, Rôtisseurs.....	»	2	»
§ 6 OUVRIERS D'ATELIERS ET DE FABRIQUES			
Blanchisseurs, Repasseurs.....	»	1	»
Bonneters, Passementiers, Tullistes, Dentelliers, Gantiers, Fleuristes, Boutonniers, Peigniers.....	»	11	»
Brossiers, Vanniers, Chapeliers, Casquettiers.....	»	5	»
Cordonniers, Chaussouiers, Piqueurs, Claqueurs, Foulers, Teinturiers, Dégraisseurs.....	»	1	»
Papetiers, Savonniers, Relieurs, Brocheurs, Découpeurs en cartons.....	»	1	»
Selliers, Bourrelliers, Tailleurs.....	»	34	»
Tanneurs, Tisseurs, Fileurs, Apprêteurs, Imprimeurs sur étoffes, Peigneurs.....	»	13	»
Typographes, Lithographes, Graveurs.....	»	1	»
§ 7 INDUSTRIES DU BATIMENT ET DU MOBILIER			
Bijoutiers, Argentiers, Doreurs, Ciseleurs, Emailleurs, Horlogers.....	»	8	»
Carriers, Mineurs, Briquetiers, Tuiliers, Chauffourniers, Charpentiers, Scieurs de long, Forgerons.....	»	15	»
Serruriers, Chauffeurs, Mécaniciens, Plombiers, Zingueurs, Tournours, Tréfileurs, Cloutiers.....	»	40	»
Taillandiers, Chaudronniers, Armuriers Maçons, Tailleurs de pierres, Paveurs, Plafonneurs, Fumistes.....	»	32	»
Menuisiers, Ebénistes, Tapissiers, Carrossiers, Layetiers, Bouchonniers.....	»	25	»
Peintres en bâtiments, en voitures, Vitriers, Vernisseurs, Couvreur.....	»	20	»
§ 8 PROFESSIONS AGRICOLES, JOURNALIERS, ETC.			
Bateliers, Mariniers, Pêcheurs, Bûcherons, Charbonniers, Résiniers, Cantonniers, Casseurs de pierres.....	»	7	»
Charretiers, Camionneurs, Cochers, Postillons, Rouliers, Palefreniers.....	»	21	»
Cultivateurs, Bergers, Fermiers, Jardiniers, Laboureurs, Vignerons.....	»	161	»
Domestiques, Vidangeurs, Fossoyeurs, Manœuvres, Terrassiers.....	»	245	»
§ 9 PROFESSIONS NOMADES			
Colporteurs, Marchands ambulants, Revendeurs, Rémouleurs, Étameurs, Ramoneurs, Saltimbanques.....	»	25	»
§§ 10, 11 et 12.			
Militaires et marins, Vagabonds, sans métiers ni professions.....	»	92	»
TOTAUX.....	»	848	»
EFFECTIF.....	»	848	»

**TABLEAU N° X. — Etat par catégorie pénale des récidivistes, d'après le nombre des condamnations antérieures entraînant la peine de la récidive. — Nombre des individus non légalement récidivistes qui, antérieurement, avaient subi des condamnations à un an et au-dessous, ou avaient été enfermés comme jeunes détenus dans des colonies ou quartiers d'éducation correctionnelle.**

AYANT SUBI DES CONDAMNATIONS ENTRAÎNANT LA PEINE DE LA RÉCIDIVE.						NOMBRE DES CONDAMNÉS QUI SANS SE TROUVER PLACÉS SOUS L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES 57, 58 et 59 DU CODE PÉNAL CONCERNANT LA RÉCIDIVE.					
Une.	Deux.	Trois.	Quatre.	Plus de quatre.	TOTAL.	ont subi, antérieurement, des condamnations d'un an et au-dessous.			TOTAL des colonnes 7 à 9.	ont été détenus dans des établissements ou quartiers d'éduc. correct.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	Une.	Deux.	Trois et plus.	7 à 9.	11	12
109	76	78	41	31	335	91	54	27	172	42	549

**TABLEAU N° XI. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, suivant la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.**

CONDAMNÉS RECEVANT							TOTAL.
1/10	2/10	3/10	4/10	5/10	6/10		7
1	2	3	4	5	6		
124	175	549	»	»	»		848

**TABLEAU N° XII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, sous le rapport de l'instruction.**

ÉTAT AU MOMENT DE L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT.						
Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Possédant l'instruction primaire complète.	Possédant une instruction supérieure à l'enseignement primaire.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7
250	2	567	3	15	11	848

**TABLEAU N° XIII. — Renseignements relatifs aux**

Remise entière du restant de la peine	COMMUTATION				RÉDUCTION SUR LA PEINE.			
	des travaux forcés à perpétuité en déportation simple.	des travaux forcés en réclusion.	des travaux forcés en emprisonnement.	TOTAL.	de moins d'un an.	d'un an à trois ans.	de trois à quatre ans.	de cinq ans et plus.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	»	14	3	17	»	»	»	5

**TABLEAU N° XIV. — Renseignements**

CATÉGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES PAR LES TRIBUNAUX PENDANT LA CAPTIVITÉ					NATURE DES INFRACTIONS.												
	Mort.	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement.	Total des colonnes 2 à 5.	VOIES DE FAIT												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Travaux forcés.....	»	»	»	»	»	3	»	»	63	9	12	403	9	61	5	12	82	639
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	3	»	»	63	9	12	403	9	61	5	12	82	639
TOTAUX GÉNÉRAUX..	»	»	»	»	»	3	»	»	63	9	12	403	9	61	5	12	82	639

**grâces, commutations de peine et récompenses.**

TOTAL.	TOTAL DES REMISES, COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE.			RÉCOMPENSES.			NOMBRE des condamnés récompensés
	sur la proposition de l'administration.	sur la demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAL.	Dixièmes supplémentaires	Virements permanents.	TOTAL.	
10	11	12	13	14	15	16	17
5	»	23	23	»	»	»	»

**sur l'état disciplinaire.**

PUNITIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT.													NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS.				ÉVASIONS.		
Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réduction de dixièmes.	Amenes.	Autres punitions.	Total des colonnes 19 à 26.	Une fois.	2 fois.	3 fois.	4 fois et plus.	Journées de cellule par punition disciplinaire.	Journées de salle de discipline.	Journées de cellule dans les quartiers d'isolement	Journées de privations alimentaires	Rentrées.	ÉVASIONS. CONSOUMÉS.		
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	
177	»	195	199	»	24	12	607	27	63	57	41	918 1035 % des journées de déten- tion 5 j. 486 de durée moyenne	»	»	1,312 1479 % des journées de déten- tion 2 j. 297 de durée moyenne	1	»	»	
177	»	195	199	»	24	12	607	27	63	57	41	918	»	»	1,312	1	»	»	
							607	188											





**TABEAU N° XIX. — Répartition des produits**

DÉSIGNATION de L'ÉTABLISSEMENTS	AUX DÉTENUS					MOYENNE DU PÉCULE PAR JOURNÉE.	
	PÉCULE.	A ajouter pour gratifications et bonis.	A déduire pour dégâts, malfaçons et punitions.	TOTAL NET DU PÉCULE		de détention.	de travail.
				Réserve.	Disponible.		
1	2	3	4	5	6	7	8
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Saint-Martin-de-Ré....	5,304 59	681 05	32 65	» »	5,949 99	0 0671	0 0919

**de la main-d'œuvre pendant l'année 1880.**

AUX ENTREPRENEURS			AU TRÉSOR					RECETTES pour ORDRE.
Portion à eux attribuée par leur marché.	Moyenne des dixièmes concedés par journée de détention.	Retenues ou indemnités à leur profit.	Portion restant à la disposition du gouver- nement.	Moyenne des dixièmes non concedés par journée de détention.	Cinquième pour frais d'atelier.	Retenues, amendes, punitions.	Totaux des recettes du Trésor.	
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
15,884 72	0,179	8 25	» »	» »	» »	24 40	24 40	» »

**TABEAU N° XX. — Dépenses des condamnés sur le pro**

DÉPENSES A LA CANTINE.				Secours aux familles.	Restitutions.	Dépenses accidentelles, ports de lettres, etc.	Dépenses exceptionnelles.	TOTAL GÉNÉRAL des dépenses (colonnes 1, 5, 6, 7 et 8).
Pain.	Autres aliments.	Objets d'habillement et autres dépenses.	TOTAL.					
1	2	3	4	5	6	7	8	9
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
711 43	6,120 94	4,412 58	11,244 65	678 72	60 40	513 95	» »	12,497 72

**duit de leur travail et les fonds déposés à leur profit.**

DÉPENSES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION				ÉVALUATION DES VIVRES SUPPLÉMENTAIRES DONNÉS GRATUITEMENT.					
Pain et autres aliments.	Objets d'habillement et dépenses acciden- telles.	Autres dépenses.	TOTAL.	PAR L'ADMINISTRATION.		PAR ES FABRICANTS.		Total des colonnes 14 à 17	Par journée de détention
				Pain.	Autres aliments et boissons.	Pain.	Autres aliments et boissons.		
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
0,07 70	0,05 55	0,00 83	0,14 08	328 48	» »	» »	» »	28 48	0 0030

**TABLEAU N° XXI. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.**

JOURNÉES DE TRAVAIL.		Journées de chômage faute de travail.	Journées de condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	JOURNÉES DE REPOS.				Journées de maladie.	JOURNÉES DE CELLULE		Journées de salle de discipline.	Total.
en commun.	à l'isolement.			Infirmes, vieillards, arrivants, libérés.	Jours fériés	Par prescription médicale.	Expectative d'embarquement.		à l'isolement, sans travail.	par punition disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
64,683	»	»	»	411	6,548	314	14,303	1,483	»	918	»	88,662

**TABLEAU N° XXII. — Répartition de la population au 31 décembre 1880 suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.**

TRAVAILLANT		Au chômage faute de travail.	Condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	AU REPOS			A l'infirmerie	EN CELLULE		A la salle de discipline.	Total.
en commun.	à l'isolement.			Infirmes, vieillards, arrivants, et libérés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage.		A l'isolement, sans travail.	Par punition disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
278	»	»	»	»	»	»	4	2	»	»	284

## VI.

### COMPTE DES DÉPENSES

(EXERCICE 1880.)

#### RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Nos des tableaux.

- I. — Dépenses du service des transfèrements.
- II. — Id. des maisons centrales, des pénitenciers agricoles, de la maison de détention et du dépôt de forçats.
- III. — Id. des établissements de jeunes détenus, publics.
- III bis. Id. — — — privés.
- IV. — Id. des maisons d'arrêt, de justice et de correction, chambres et dépôts de sûreté.
- V. — Personnel des maisons centrales, des pénitenciers agricoles, du dépôt de forçats et des établissements publics de jeunes détenus. — Renseignements divers.
- VI. — Id. des maisons d'arrêt, de justice et de correction, chambres et dépôts de sûreté. — Renseignements divers.